



Oups, j'ai fait une erreur (CAF)

Par **Laetitia Y**, le **26/12/2023** à **13:33**

Bonjour,

Je ne sais pas si c'est le bon forum, si ce n'est pas le cas, je m'en excuse.

J'avais bêtement déclaré mes primes de "partage de la valeur" de 2020 et 2021 à la CAF. Tout comme "j'oubliais" de soustraire mon remboursement mensuel d'abonnement transports en commun.

On est en février 2023, j'alerte la CAF.

Aucune réponse avant avril et seulement pour me demander mes fiches de paie depuis décembre 2020 (et la première prime que je n'aurais pas du compter).

J'ajoute un complément d'infos sur les tarifs de mon abonnement Navigo par la même occasion.

Je guette les dates et délais de traitement des dossiers (un attrape-couillon si vous voulez mon avis), et quand je suis dans la fourchette, je relance (parce qu'il paraît que ça sert à rien de relancer si on est hors des clous), et on est déjà début novembre.

Mi-décembre, je reçois un message via le site Caf.fr pour me dire qu'on va royalement me verser 131€ sous quelques jours. Je reçois bien la somme, mais ça me paraît peu dans la mesure où, rien qu'entre décembre 2020 et janvier 2021, j'ai perdu quasi 150€ de Prime pour l'Emploi... admettons, si ce n'était que pour une année, mais là il s'agit de deux ans...

J'ai relancé, mais les délais sont tellement longs... Je voudrais simplement savoir jusqu'à quelle date mon erreur peut être rectifiée et mes versements recalculés et si j'ai raison d'insister. Je ne trouve pas d'infos quand c'est un particulier qui demande une correction, seulement des infos sur les délais de trop-perçus.

Merci de votre aide,

Laetitia.

Par **youris**, le **27/12/2023** à **14:10**

bonjour,

voir ce lien sur ce sujet :

[réclamation auprès de la CAF](#)

Salutations

Par **Laetitia Y**, le **28/12/2023** à **23:58**

Merci youris, mais cela ne répond pas à ma question.

J'aimerais connaître les délais sur lesquels la CAF peut revenir sur demande d'un allocataire : on ne trouve en effet que les délais sur lesquelles ELLE peut réclamer.

J'ai déjà porté réclamation. Je n'ai pas eu de refus, seulement un temps terriblement long pour avoir une première réponse, certes positive, mais pas satisfaisante : on me rembourse un manque à gagner qui correspondrait plus ou moins à 1 an alors que ma demande porte sur 2.

Quant à la médiation... [*clic*](#)